

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA CONSTRUCTION
ET LA GESTION D'UNE PISCINE

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
15 octobre 2024

PUBLIE LE : 28 OCT. 2024

Délibération n°241015-3 : Modification du Plan d'Organisation de la Surveillance et des
Secours (POSS) du Dôme

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze octobre à vingt heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine, dûment convoqué par le Président le huit octobre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Arnaud PERICARD**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 15 OCTOBRE 2024

PRESENTS

**AIGREMONT
CHAMBOURCY**

Alexandre GAYMAY, DELEGUE TITULAIRE
Marie-Pascale TUVI, DELEGUEE TITULAIRE
Myriam GUY, DELEGUEE TITULAIRE

LE PECQ

David MANUEL, DELEGUE TITULAIRE
Raphaël PRACA, DELEGUE TITULAIRE
Richard HULLIN, DELEGUE SUPPLEANT

MAREIL-MARLY

Christian DUSSART, DELEGUE TITULAIRE
Maria WENTHOLT, DELEGUEE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI

Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE
Marie-Odette ALAIS, DELEGUEE TITULAIRE

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Arnaud PERICARD, PRESIDENT
Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

AIGREMONT

Emma SADOUN, DELEGUEE TITULAIRE
Annie DONGRADI, DELEGUEE SUPPLEANTE

LE VESINET

Salma BELOUAH, DELEGUEE TITULAIRE
Louis LE MASSON, DELEGUE SUPPLEANT
Monica LONARDI, DELEGUEE SUPPLEANTE

MAREIL-MARLY

Gilles MORINI, DELEGUE SUPPLEANT
Philippe BARDET, DELEGUE SUPPLEANT

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Christine BOGE, DELEGUEE SUPPLEANTE

Communes non représentées

LE VESINET

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys

Monsieur Cyrille SCHUSTER, Directeur des pôles sportifs et culturels d'Unilys

Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Nombre de communes	:	7
QUORUM	:	8
<u>Délégués présents</u>	:	12
<u>Pouvoirs</u>	:	0
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	11

OBJET : MODIFICATION DU PLAN D'ORGANISATION DE LA SURVEILLANCE ET DES SECOURS (P.O.S.S.) DU DÔME

RAPPORTEUR : Monsieur PRACA, Vice-président

VU l'article 5211-10 du code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n° 111021-4 du 11 octobre 2021 relative au plan d'organisation de la surveillance et des secours (P.O.S.S.) ;

CONSIDERANT la nécessité de mettre à jour le plan d'organisation de la surveillance et des secours (P.O.S.S.) au regard de l'évolution de la réglementation et de la vie de l'établissement ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Vice-président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

ADOpte les modifications du plan d'organisation de la surveillance et des secours (P.O.S.S.) du Dôme applicables dès que la présente délibération sera exécutoire.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 28 OCT. 2024

Transmis en Préfecture et affiché le 28 OCT. 2024

Myriam Guy
Secrétaire de séance

Pour Extrait Conforme

Arnaud PÉRICARD
Président du Syndicat Intercommunal